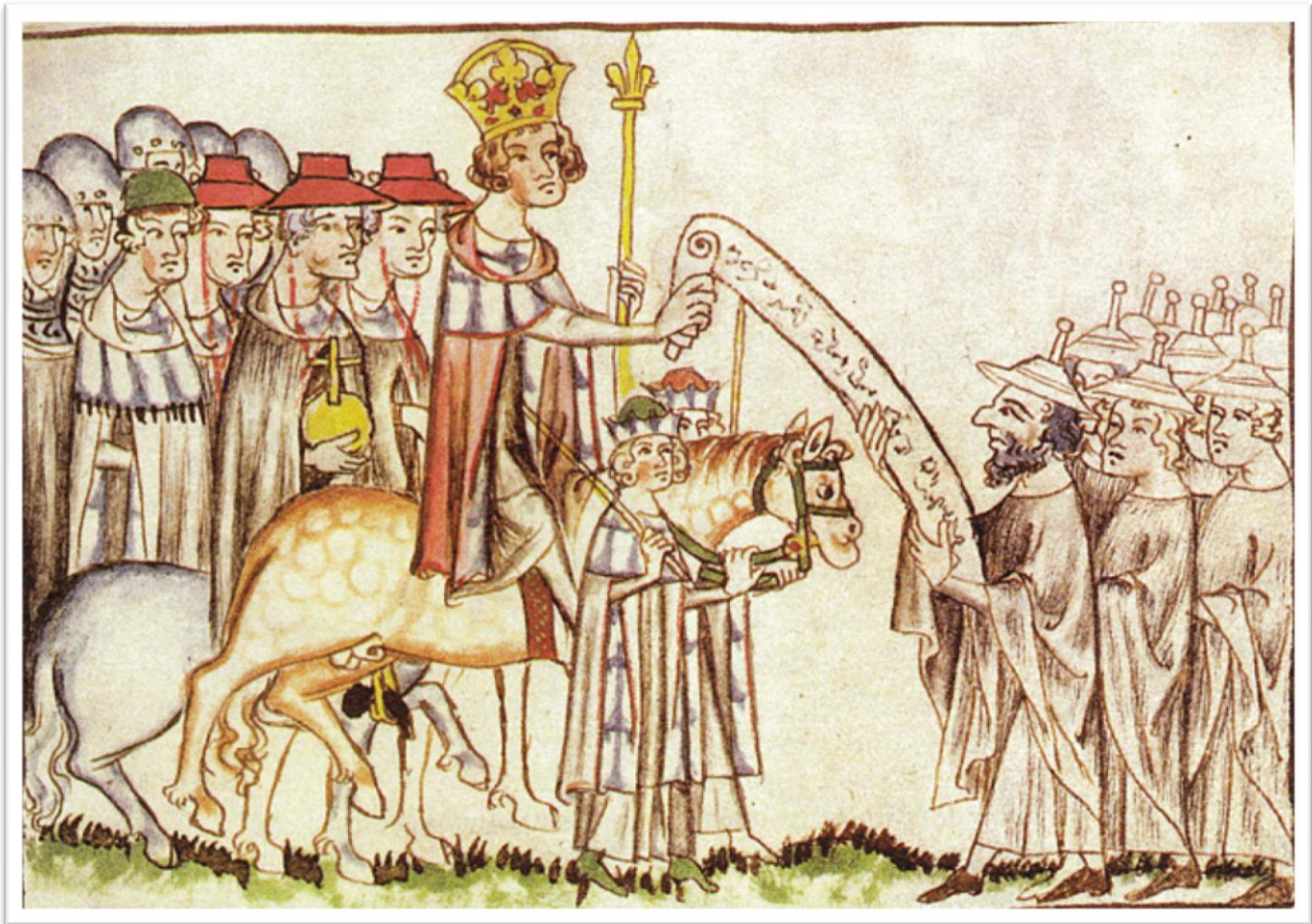


Matière: Histoire - Rubrique: Histoire moderne

Chapitre: Europe occidentale - Thème: Le monde ashkénaze du 13e au 18e siècle

Auteur: Eliezer Schilt - Niveau: Lycée

Documents introductifs:



1. L'empereur Henri VII de Luxembourg remet un acte de privilèges aux Juifs, vers 1340, Cologne (Allemagne). Illustration conservée aux Landeshauptarchiv, reproduite sur le site du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme



2. Portrait de Samuel Oppenheimer (1635-1703), "Juf de cour" de l'empereur à Vienne, conservé au Musée du judaïsme de Francfort.

Document 1:

Extrait d'une lettre du Comte de Saint-Pol, Gaucher de Châtillon, en 1220 contenue dans le Recueil des Actes de Philippe-Auguste, éd. Delaborde, Paris, 1916, III, n°922:

"Moi, Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Pol, précise à tous ceux qui verront ces présentes lettres que dorénavant, je ne recevrai, ni ne retiendrai les Juifs de mon très cher seigneur, Philippe, illustre roi de France, de même que lui dorénavant ne retiendra pas mes Juifs."

Document 2:

Enluminure "Les Juifs sous la protection du roi", du manuscrit enluminé de Heidelberg, Sachsenspiegel, Allemagne, vers 1330 (Musée du judaïsme de Francfort-sur-le-Main, Allemagne, reproduit sur leur site Internet, www.juedischesmuseum.de):

**Document 3:**

Extrait des mémoires de Josselmann de Rosheim, reproduites sur le site du judaïsme alsacien (judaisme.sdv.fr), traduites par Simon Schwarzfuchs d'un article de la Revue des Etudes Juives, 1888, vol. 16, écrit par J. Kracauer:

"En l'an 5206 (1546), l'empereur (Charles Quint) se rendit à Ratisbonne, où il convoqua tous les ducs. (Tous vinrent, sauf deux, les ducs de Saxe et de Hesse, qui lui résistèrent pendant quelques années.) J'entrepris alors d'obtenir de nouveaux privilèges, plus favorables que les précédents. L'empereur et ses conseillers m'avaient d'ailleurs déjà donné des assurances à ce sujet à Spire; je leur rappelai leur promesse. Les nouveaux privilèges furent alors signés par l'empereur et scellés de son sceau. L'empereur décida de lever une armée et de combattre les rebelles: il appela des troupes espagnoles qui maltraitèrent les Juifs. Le chancelier Granvella se fit notre interprète et déclara à l'empereur ce qui suit:

"Les Juifs ont déjà grandement souffert des attaques des Luthériens, et maintenant tes troupes espagnoles ne respectent pas les nouveaux privilèges que tu viens de leur accorder." L'empereur interdit de nous nuire et menaça les contrevenants de fortes amendes. Il décréta la peine de mort contre les indisciplinés. Les Espagnols revinrent immédiatement à de meilleurs sentiments. Les Juifs fournirent alors plus de cinquante chariots de pain et de vin pour les subsistances de l'armée. Alors que les deux rebelles avaient levé beaucoup plus de 100. 000 cavaliers et soldats, l'empereur ne disposait que de 40. 000 fantassins et 40. 000 cavaliers; cependant Dieu le soutint, et il captura les deux rebelles. Quant à nous, la nation juive, nous récitâmes, à Francfort, des actions de grâces et remerciâmes Dieu de l'aide qu'il avait accordée à l'empereur. En vérité, Dieu avait accompli un grand miracle, car au cours de toute cette année 5307 (1547), malgré les grands mouvements de troupe, aucune victime juive ne tomba."

Document 4:

Statistiques sur la part de la capitation (taxe par "tête") des Juifs dans les revenus du Trésor en Pologne entre 1588 et 1668, citées par Daniel Tollet dans "Les Juifs et le trésor royal polonais sous les règnes des Wasa, de 1588 à 1668", in A. K. Paluch, The Jews in Poland, Cracovie, 1992, 2 tomes, p. 51-65:

	1588-1598	1599-1608	1609-1618	1619-1628	1629-1638	1639-1648	1649-1658	1659-1668
Part de la capitation des Juifs en %	4.3	2.4	0.7	1.4	1.2	6.1	1.4	2.5

Document 5:

Portrait de Joseph Süß Oppenheimer, conseiller du Prince Charles-Alexandre de Wurtemberg, reproduit d'une gravure de 1738, auteur inconnu:



Document 6:

Statistiques proposées par Abraham Grossman, "La structure sociale du judaïsme allemand au Moyen Age", in S. Triganon, op. cit., p. 461-489, sur la situation des communautés juives entre le Rhin et l'Oder, la Mer du Nord et les Alpes, vers 1350:

Nombre de familles juives	8000
Nombre de Juifs	35 à 40 000
% de Juifs dans la population totale	0, 25% à 0, 5%
Taille moyenne des communautés juives	10 à 20 familles
Nombre de familles pauvres, dépendantes de la générosité de leurs coreligionnaires	2000

Document 7:

Evolutions démographiques de quelques lieux importants des communautés ashkénazes aux 17^e et 18^e siècles, fournies par Lionel Kochan, dans son article "La fin de la Kehila. Forces sociales dans la société juive d'Europe centrale et orientale aux XVII^e et XVIII^e siècles", in S. Triganon, op. cit., p. 531-563:

	Début du 17 ^e siècle	Début du 18 ^e siècle
Berlin	50 familles	2188 Juifs
Amsterdam	400 Juifs	7500 Juifs
Londres	450 Juifs	800 Juifs

Document 8:

Extraits du Sefer Ha-Hassidim (composé début 13^e siècle), édition Margaliot, Jérusalem, 1964, p. 290, par. 405:

"Il y avait un homme qui cherchait à dominer la communauté et qui disait: "Je parle au roi et à ses ministres, aussi devez-vous accepter ce que je dis." Et lorsque son parent ou son ami venait en jugement, la communauté ne pouvait rien faire face à lui, car beaucoup de gens l'aidaient et lorsque la communauté voulait prononcer un *herem* (anathème) ou un *niddouï*, elle ne le pouvait pas à cause de lui."

Document 9:

Extraits des propos tenus par R. Yaakov Weil, Allemagne, 15^e siècle, cité par Abraham Grossman, op. cit., p. 481-482:

"Mes cheveux se sont dressés sur ma tête et ma chair s'est hérissée d'épouvante devant la rapine, les violences et la profanation du Nom qui sont aujourd'hui la règle dans le pays. C'est d'entre les maîtres de la Loi que sort la confusion, c'est eux-mêmes qui la provoquent. Quelques-uns des rabbins ayant eu l'ordination se considèrent comme des *talmidé ha'hamim* et ont pensé qu'à eux s'applique la règle du *talmid ha'ham*, qui peut se rendre justice à lui-même. (...) Ils viennent sournoisement, prenant prétexte d'une calomnie pour se jeter sur les riches, pour les prendre dans leurs filets et

pour les dépouiller. Et c'est ainsi que le Nom céleste se trouve profané, le peuple s'exclamant: "Est-ce bien là la Tora et son salaire? ""

Document 10:

Extraits des propos du rabbin Hart Lyon de la Grande Synagogue ashkénaze de Londres, 1756-1764, reproduits p. 548-549 de S. Trigano, op. cit.:

"Au lieu de se réunir dans les maisons d'étude, les gens fréquentent l'opéra, le théâtre, les concerts et les clubs (...). Je n'ai pas d'élèves, pas même un collègue avec qui je puisse poursuivre mes recherches. (...) J'ai institué une *yechiva* mais cela n'a pas été un succès. (...) Il n'y a pas de *talmud Tora* pour les enfants. Que sera l'avenir du judaïsme si cet état de choses se perpétue? "

Document 11:

Colophon – notes en fin de manuscrit – du manuscrit Cod. Heb. 244, conservé à Hambourg, Tour Yoré Déah

"Moi qui écris, Ezéchias fils de David de Salins, le gaucher, je suis originaire de France et je suis parti en exil avec le saint troupeau de ... Je rends grâce à Dieu qui ne m'a pas abandonné dans mon exil et ne m'a pas rejeté. Il a étendu Sa grâce sur moi et Il m'a entouré de Sa miséricorde dans tous les lieux où je suis allé et me suis rendu... J'ai vieilli et je suis revenu dans un lieu de prière qui est mon délice et je me suis totalement exilé à Kreuznach [identification incertaine] et j'y ai terminé ce *Tour Yoré Déah* le dimanche premier *Tevet* de l'année 5190 [1429] (...) que je destine à la fille de feu mon fils qui sera mon héritière. Puissé-je voir ses fils s'occuper de Tora et de *mitsvo!* Amen, Amen, Sélah! "

Document 12:

Série d'épithètes relevés et commentés par Gérard Nahon, op. cit.:

"Dame *Yoayah* (Joie?) fille de Maître

Isaac qui s'en fut

Au Jardin d'Eden le jour,

Premier (dimanche) de la péricope *Vayigach*

L'an (4)996 (1235)"

(Conservée au Musée Carnavalet, invent. A. I. 118, p. 51)

"Ceci est la stèle sépulcrale de Rabbi

Samuel fils du saint (*Qadoch* est fréquemment appliqué aux martyrs) Rabbi Joseph

Qui dirigea les écoles

Des jours nombreux avec fidélité

Qui s'en fut au jardin d'Eden le jour

Cinquième (jeudi) de la péricope *Balak*

L'an

7 du Comput (jeudi 20 juin 1247) *Que sa mémoire soit bénie*

(Conservée au Musée Carnavalet, Invent. A. I. 199, p. 55)

"Ceci est la stèle
Funéraire de notre maître
Le vénérable, le Rabbin Mardochée
Aaron, fils de ... Rabbi
Mattathias qui s'en fut
Au jardin d'Eden le premier jour
(dimanche) de la
Péricope *Reeh*
L'an
(Cinq mille) Vingt-sept du Comput (1267),
Que son âme soit dans le faisceau des vivants"
(Conservée à Paris, Inscription funéraire 1267)

"Ceci est la stèle sépulcrale de Dame Yvette
Fille de l'éminent Rabbi Haïm, épouse du compagnon (*'haver*) Rabbi
Haïm qui s'en fut au jardin d'Eden le troisième jour (mardi) de
La péricope *Vayake!*"

(Non datée, XIIIe siècle, conservée à la mairie de Mantes-la-Jolie, p. 159 – M. Schwab identifie Yvette à Joie Vivant Caro indiquée dans Le Livre de la Taille de Paris de 1292)

Document 13:

Hanoukiah en argent, par J. V. Schüler, vers 1680, conservé par le Musée du judaïsme de Francfort-sur-le-Main



Document 14:

Verre de Kiddouch en or du Sud de l'Allemagne, vers 1600, conservé en copie par le musée du judaïsme de Francfort-sur-le-Main:

